

Éditorial

Cette sixième livraison de la Revue d'histoire révisionniste sera provisoirement la dernière.

Après consultation de groupes et de personnalités révisionnistes en France et à l'étranger, l'équipe de la R.H.R. prend la décision, provisoire, de plonger dans la clandestinité. Nous avons les moyens et les talents nécessaires à la poursuite de nos publications mais des raisons de circonstance nous obligent à interrompre toute activité au grand jour.

On peut être optimiste pour le révisionnisme et pessimiste pour les révisionnistes. Autant nos idées progressent partout dans le monde, en particulier aux États-Unis, en Scandinavie, dans le monde germanique et dans certains milieux arabo-musulmans (voy. notre rubrique « Le révisionnisme à travers le monde »), autant la répression judiciaire et médiatique s'aggrave-t-elle à proportion, particulièrement en France. Aujourd'hui, écrire librement sur certains points d'histoire, c'est s'exposer aux coups de la justice française quand ce n'est pas aux violences physiques du Bétar, du Tagar ou d'autres milices juives. Quand il s'agit de s'en prendre aux révisionnistes, il n'y a plus ni foi, ni loi, ni droit. L'incroyable série de procès intentés au professeur Faurisson pour une seule interview donnée dans le Choc du Mois de septembre 1990 en est une illustration. Les procès Vincent Reynouard (à Caen), Philippe Costa (à Fontainebleau), Fabrice Robert (à Nice), Pierre Guillaume (à Amiens) et quelques autres encore prouvent que les magistrats français n'ont pas le courage, à de rares exceptions près, de faire jouer la clause de conscience et de répondre à ceux qui ont improvisé la loi Fabius-Gayssot : « Non possumus : en conscience,

nous ne pouvons réprimer ces hérétiques ; nous n'avons pas la preuve matérielle que ces chambres à gaz ont existé ; nous ne savons même pas comment elles étaient faites. »

Loin de constituer un « détail » de l'histoire, l'existence de la magique chambre à gaz forme un obstacle qui empêche toute recherche sérieuse sur l'histoire de la seconde guerre mondiale. Elle va jusqu'à déformer notre vision du monde actuel. On la sent présente dans le débat politique. Il faut en finir avec elle. « Le roi est nu ». Cette horreur n'a jamais existé. Elle n'a d'ailleurs plus grande consistance dans les esprits de ceux qui en parlent. Elle meurt. Elle est même morte.

Le mythe de la chambre à gaz est mort à Paris le 2 juillet 1982 au terme du colloque international de la Sorbonne sur « L'Allemagne nazie et le génocide juif ». Annoncé à grand bruit, ce colloque devait infliger un démenti aux révisionnistes, qui, en France particulièrement, commençaient à souligner que l'existence des prétendues chambres à gaz nazies se heurtait à des impossibilités tout simplement physiques et chimiques. Ce colloque, présidé par François Furet et Raymond Aron, allait, nous disait-on, être suivi d'une retentissante conférence de presse. Après quatre journées d'un colloque in camera, réservé aux historiens orthodoxes, vint le jour de la conférence de presse. Seuls se présentèrent devant les journalistes, les deux organisateurs incapables de dissimuler leur embarras : on n'avait pas, malgré les recherches les plus érudites, trouvé un ordre d'Hitler d'exterminer les juifs et les procès intentés à leur collègue R. Faurisson étaient des procès de sorcellerie ; quant aux chambres à gaz, pas le moindre mot. Elles venaient de mourir. Six ans plus tard, l'historien américain Arno Mayer, d'origine juive, qui avait été présent au colloque, devait écrire : « Les sources pour l'étude des chambres à gaz sont à la fois rares et douteuses » (The "Final Solution" in History, New York, Pantheon Books, 1988, p. 362).

Si, pour bien des historiens, le mythe des chambres à gaz avait ainsi expiré le 2 juillet 1982, on voit que le grand public n'en a rien su. C'est que depuis près de dix ans on lui cache la nouvelle : une bonne nouvelle, au fond, pour les Allemands et pour les juifs, mais une mauvaise nouvelle, évidemment, pour ceux qui ont exploité cette affreuse invention de la propagande de guerre et de haine.

On imagine une stèle funéraire. Elle porterait l'inscription suivante : « Mythe de la chambre à gaz — Né à Londres le 22 mars 1916 — Mort à Paris le 2 juillet 1982. » Ce mythe n'aura vraiment vécu que pendant 66 ans, soit l'espace de deux générations, s'il est vrai qu'un siècle compte trois générations.

Le 22 mars 1916 en effet, le Daily Telegraph de Londres avait titré sur l'assassinat de 700 000 Serbes par les Allemands, les Autrichiens et les Bulgares ; le journal ajoutait qu'on avait employé des gaz

asphyxiants dans des églises ou ailleurs (voy. R.H.R. n° 5, p. 165-172, en particulier sur les faux établissements d'épouillage). A la fin de 1941, ce bobard de guerre pourtant abandonné dès les années 20, était recyclé aux mêmes fins de propagande : simplement, les juifs remplaçaient les Serbes.

La vérité historique fait son chemin. Au lieu de la servir au grand jour, les membres de l'équipe de la R.H.R. ont d'ores et déjà organisé sa défense dans la clandestinité. La répression entraîne cette forme de résistance et la justifie().*

La Rédaction

12 mai 1992

(*) La *R.H.R.*, interdite à l'exposition, à la vente et interdite de publicité en vertu d'un arrêté signé de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, le 2 juillet 1990, n'a pas fait jusqu'ici l'objet de poursuites judiciaires, mais des membres de son équipe ont été ou sont actuellement poursuivis, ce qui revient au même.